



Groupe Roy Santé

# *Une nouvelle décision d' Agrément*

## *Le Groupe Roy Santé obtient une note parfaite*

*Madame, Monsieur,*

*Suite à notre décision d'agrément d'octobre 2009, nous avons transmis en février dernier à Agrément Canada un rapport additionnel attestant des mesures prises en regard des quelques éléments que nous devions améliorer.*

*Après examen des preuves alors soumises, Agrément Canada nous avisait le 15 avril dernier qu'ils avaient révisé leur décision pour nous décerner cette fois un agrément sans condition.*

*Il s'agit d'un résultat exceptionnel puisque nous sommes maintenant agréés avec une note parfaite.*

*Il me fait énormément plaisir de partager cette excellente nouvelle avec vous et de vous remercier une fois de plus de votre engagement envers les résidents ainsi que de votre motivation à vouloir toujours offrir des soins et des services de qualité. C'est ce travail d'équipe hors du commun qui fait la renommée du Groupe Roy Santé et vous pouvez en être fier. Je vous encourage à partager cette fierté et à célébrer ce bon moment.*

*La directrice générale*

*Diane Gauthier*

Le 15 avril 2010

